

QUÉBEC

ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

Législation: La dernière main a été mise à la rédaction des règlements prévus par la loi des ANQ et que devaient compléter. Il a été décidé, cependant, de renforcer la loi des Archives, et une requête a été adressée en ce sens à Monsieur le Ministre.

Sur le plan de la législation, encore, un mémoire préparé par plusieurs représentants des ANQ a été adressé au président de l'Office de révision du Code civil relativement à la garde et à l'accessibilité des registres de l'état civil.

Pré-archivage: Dans ce domaine, un grand pas a été fait. Outre la mise au point des règlements dont il vient d'être parlé, et qui ont trait à la gestion des documents gouvernementaux actifs et au traitement des documents inactifs, un comité a été formé par le Conseil du Trésor, comité dont les ANQ font partie, pour étudier les calendriers de conservation et le classement uniforme dans le domaine des archives gouvernementales.

Régionalisation: Sur ce plan, nous avons poursuivi nos études et nos contacts en vue de l'établissement des ANQ dans les grandes capitales régionales du Québec. D'ores et déjà, les ANQ ont la main sur les archives judiciaires de Trois-Rivières, et leur projet d'établissement dans cette ville a été approuvé par le directeur général du Patrimoine. Des contacts suivis existent en outre avec Chicoutimi et Rimouski.

La régionalisation des ANQ et leur établissement dans les régions seront vraisemblablement accélérés par la décision récente du Ministère de la Justice de céder aux ANQ, qui les réclamaient depuis plus de trois ans, leurs archives antérieures à 1850.

Cadre de classement: Les travaux de mise à jour du Guide des Archives nationales du Québec, que se poursuivent depuis plus de deux ans, d'une part, et l'organisation de nos dépôts régionaux, d'autre part, ont été l'occasion d'une refonte complète et, nous l'espérons, définitive, du cadre de classement des ANQ. Un projet provisoire, résultat de deux ans de travail, a été soumis au Conservateur à la fin d'octobre, et il est actuellement à l'étude. Ce cadre de classement sera le même pour tous les dépôts des ANQ.

Restauration: Des dizaines de milliers de documents des ANQ - sinon des centaines de milliers - ont besoin d'être restaurés au plus tôt. Et si l'urgence est grande, la

tâche ne l'est pas moins. Or, dans bien des cas, il s'agit ni plus ni moins que de la survie des documents. Notre restauratrice a restauré des milliers de pages de documents, dont le très important registre de la Prévôté de Québec pour l'année 1667, des cartes, des actes notariés, des ordonnances, etc.

Après bien des délais, l'aménagement de notre laboratoire, à Montréal, paraît progresser normalement.

Inventaires: Une bonne douzaine de fonds ont été inventoriés cette année, dont celui de la paroisse et de la seigneurie du Cap Saint-Ignace, que nous avons obtenu la permission de microfilmer. D'autre part, nous venons d'achever l'inventaire des archives conservées au Palais de Justice de Trois-Rivières, dont un arrêté ministériel doit confirmer le transfert de juridiction du ministère de la Justice aux ANQ.

Diffusion: L'un des objectifs de la régionalisation est de mettre à la disposition des chercheurs et du public, dans nos différents dépôts, les ressources qui existent dans d'autres régions. En vue de cet objectif, un vaste programme de microfilmage a été élaboré, et déjà les importantes archives du Conseil souverain de Québec sont disponibles sur microfilm à Montréal; elles le seront à Trois-Rivières dès notre installation là-bas. Nous microfilmions maintenant, d'après le programme établi, les Ordonnances des Intendants.

Expositions: Trois expositions ont été organisées par les ANQ cette année. Une à l'occasion de la Super Franco-Fête, à Québec; une autre, à Québec également, au cours de l'automne, qui montrait grâce à d'anciennes photographies la vie à Grondines depuis cent ans. A Montréal, enfin, une grande exposition, qui a duré près de quatre mois et qui a été fort bien reçue, avait pour thème les Archives et le Vieux-Montréal.

Loi sur les Biens culturels: Beaucoup de travail a été consacré à la préparation de près de trois mille dossiers en vue du classement éventuel d'autant de collections ou fonds d'archives répartis sur le territoire du Québec.

Collaboration avec d'autres organismes: C'est un secteur particulièrement privilégié aux ANQ, où notre personnel professionnel s'emploie à faire connaître notre institution par sa présence au sein de divers organismes: Association d'archivistes, de généalogistes, de bibliothécaires, revues d'histoire, d'archivistique, de généalogie, etc. Les avantages que nous en retirons ne sont pas négligeables.

McGILL UNIVERSITY LIBRARY

The manuscripts in the Department of Rare Books and Special Collections of the McGill University Libraries are in the care of Gerald French, Library Assistant. There have been no major changes in the collection in the past year. The manuscripts, counting by main entry only, now number 1,561. They are listed alphabetically by main entry. An entry for each appears in the Union List of Manuscripts in Canadian Repositories.

L'UNIVERSITÉ LAVAL
DIVISION DES ARCHIVES

An août dernier, le Service des Archives et des livres rares fut restructuré en une Section des livres rares et une Division des Archives. Bien qu'en apparence, il ne s'agisse que d'une séparation physique d'un contrôle de deux sources de documentation spécialisée, les implications vont cependant beaucoup plus loin.

Dès la mi-septembre, la Division occupait de nouveaux locaux, moins vastes en superficie mais plus fonctionnels. Le dépôt de pré-archivage a pu, grâce à ce réaménagement, être doublé en superficie alors que sa capacité cubique de rangement est passée de 2300 pieds cubes à 5100.

A la même période, l'entrée à la Division d'un nouvel archiviste a permis de rattraper un peu du temps accumulé dans le traitement des fonds d'archives privés, de même que dans la préparation de nouveaux secteurs où le système de classement uniforme pourrait être implanté.

La plus grande partie des efforts fut consacrée à la gestion des documents. Grâce à l'initiation d'un nouveau préposé au classement, le système uniforme fut implanté au niveau d'une demi-douzaine de bureaux. Des approches ayant été faites auprès de l'administration de quelques facultés, tout laisse présager un calendrier de travail passablement chargé pour l'année 1975.

La planification, l'organisation et la mise en marche d'un nouvel entrepôt de pré-archivage a demandé beaucoup de temps. Tout fonctionne cependant pour le mieux en ce qui regarde cet élément du programme et, déjà, plus de 500 boîtes ont été entreposées. L'application du calendrier de conservation viendra accroître de beaucoup le rôle de cet entrepôt. Malheureusement plusieurs facteurs ont joué contre la mise en marche parfaite de cet élément.

Sur le plan archives historiques, il convient de signaler la réalisation d'un répertoire des fonds privés; instrument qui une fois terminé, permettra aux chercheurs de connaître l'état exact de nos collections. On est aussi à préparer l'indexation mécanographiée, type système Cartess, des fonds de plans d'architectes que nous possédons. En plus de fournir des instruments de recherche excellents pour ce type de documentation, ce système pourra servir à mettre sur pied une banque d'informations sur l'architecture québécoise.

Des inventaires sommaires et quelques répertoires ont été préparés pour une douzaine de fonds d'archives dont six proviennent d'architectes québécois. Le traitement du fonds Wilfrid Brousseau à caractère syndical est en voie de parachèvement. Cinq fonds ont été acquis en 1974; celui de Thomas Poulin, journaliste; 48 films à caractère politique provenant de M. Bruno Lafleur; une autre partie des papiers de M. Gérard Malchelosse; les papiers 1973-74 de la Société des Professeurs d'Histoire du Québec; le fonds de M. J.G. Lechevalier, professeur; ainsi que dix-neuf pieds cubes de photographies de la Faculté de Médecine. Enfin, il convient de noter que la négociation du fonds Jean Chenevert, architecte, est en bonne voie de règlement.

L'UNIVERSITÉ DE MONTREAL

SERVICE DES ARCHIVES

Archives en formation:

- Opération transfert - Plus de 1000 pieds cubes de documents antérieurs à 1967, reçus des diverses unités de l'Université en application du règlement n° 2 de la Commission des archives.
- Mécanisation de l'inventaire des dossiers du personnel et du personnel enseignant ayant quitté l'Université.
- Élimination de 89 tiroirs de documents sur décision de la Commission des archives.
- Plus de 700 dossiers repérés pour les services ayant déposé leurs documents aux archives.
- Plus de 250 tiroirs de documents financiers ont été inventoriés.

Procès-verbaux:

- Tenue à jour de l'inventaire des procès-verbaux de plus de 135 organismes de l'Université.
- Tenue à jour de l'index analytique des procès-verbaux des quatre corps universitaires, du comité conjoint à la planification et du comité de régie, section affaires académiques.

Microfilm:

- Mise sur pied, cette année, de cette nouvelle section.
- Production:-
 - Archives - 185 bobines de 100' de films 16 mm. 50% de cette production touche les thèses de doctorat (7.5%) et les mémoires de maîtrise(42.5%).
 - Registraire - 46 bobines de 100' de films 16 mm.
- Achat d'une caméra planétaire portative.
- Réorganisation, en vue de son amélioration, du système de microfilm au Registraire, aux archives des étudiants.
- Microfilmage des annuaires généraux de l'Université.

Documentation:

- Cueillette systématique des archives imprimées de l'Université.
- Préparation d'un cadre de classement de celles-ci.
- Inventaire des périodiques reçus aux archives.

Archives historiques:

- Huit nouveaux fonds privés sont entrés aux archives.
- Préparation de trente-quatre instruments de recherches (inventaires, répertoires).
- Consultation: 24 chercheurs (333 heures).

Relations Extérieures:

- Préparation d'un diaporama sur le Service des archives par le Centre audio-visuel.
- Le Congrès de l'Association des archivistes du Québec s'est tenu à l'Université, les 2 et 3 mai 1974.
- Le technicien en microfilms a suivi une session de deux semaines au Service central de microfilms, des Archives publiques du Canada, en novembre 1973.

Publications:

- No. 1 -Guide de consultation à l'intention des chercheurs. (2^e édition).
- No. 2 -Le Service des archives et la Commission des archives. (2^e édition).
- No. 3 -Le cadre de classement des archives de l'Université de Montréal. (2^e édition)
- No. 5 -Commission des archives de l'Université de Montréal - Rapport annuel 1972-1973.